

la tribune

Forum

Finances pp.4 à 6  
Informations générales pp.7 à 10Les caribous  
morts noyésTerre-Neuve réclame  
une enquête sérieuse

■ SAINT-JEAN, TN (PC) — Le gouvernement terre-neuvien réclame la tenue d'une "enquête sérieuse" afin de déterminer les causes exactes de la crue des eaux de la rivière Caniapiscau.

L'enquête révélerait les causes de la crue qui a entraîné la noyade de quelque 10,000 caribous la fin de semaine dernière, mais sans nécessairement identifier le ou les cou-

pables, ont déclaré vendredi aux journalistes M. Tom Rideout, nouveau ministre terre-neuvien de la Culture, des Loisirs et de la Jeunesse, et M. Joseph Goudie, ministre du Développement nordique.

Selon un biologiste à l'emploi du gouvernement de Terre-Neuve qui s'est rendu sur place cette semaine, le nombre de caribous noyés dépasse probablement le chiffre offi-

ciel de 9,600, les équipes de nettoyage n'ayant pas encore, à son avis, fait la découverte de plusieurs centaines de carcasses additionnelles.

M. Rideout affirme disposer d'informations permettant de mettre en doute l'innocence d'Hydro-Québec, qui attribue la crue des eaux à des pluies inhabituellement fortes.

Les leaders inuit rejettent cette hypothèse, soupçonnant plutôt Hy-

dro-Québec d'avoir laissé trop d'eau s'échapper du système hydroélectrique de la baie James, dont la rivière Caniapiscau fait partie.

"Il y a divergence d'opinion entre nos experts et ceux du Québec... Et c'est pour cette raison que nous demandons la tenue d'une enquête", a déclaré M. Rideout.

Des Inuit tentent de  
stopper les caribous

■ KUUIJUAQ (PC) — Neuf Inuit ont établi vendredi un campement sur la route migratoire des caribous afin de les empêcher de traverser la rivière Caniapiscau, là où environ 10,000 d'entre eux se sont noyés la fin de semaine dernière.

Quelque 350,000 caribous auraient jusqu'ici traversé la rivière. Environ 25,000 autres tentent encore de traverser la Caniapiscau en empruntant ce dangereux point de passage. Les Indiens tentent de barrer la route aux rennes, qui s'amusent par groupes de 15 à 100, en criant et en agitant les bras.

Les Inuit attendent impatiemment que leur parviennent par hélicoptère 600 mètres de clôtures

qui, une fois érigées sur la rive, devraient obliger les caribous à trouver un endroit plus sécuritaire pour traverser la rivière.

"Nous croyons que les caribous vont continuer à passer par ici pour deux semaines encore", affirme M. Jean Dupuis, un responsable de la compagnie Makivik, chargée d'organiser le déplacement des carcasses vers des terres plus élevées afin de réduire les risques de pollution des eaux.

Le ministère québécois de l'Environnement a indiqué de son côté vendredi que le niveau de l'eau de la Caniapiscau et de son affluent, la rivière Koksoak, a baissé de plusieurs pieds depuis la fin de semaine dernière, si bien que plusieurs

des carcasses ne sont plus submergées.

Jeudi, une cinquantaine d'Inuit ont passé la journée à couper à la hache les bois des caribous dont la viande, en raison de températures sous le point de congélation, est encore comestible.

Les Inuit en profitent d'ailleurs pour se nourrir de langues de caribous, considérées comme la partie la plus délicate de l'animal.

On espérait vendredi que le temps permettrait de commencer le transport par hélicoptère des carcasses.

Par ailleurs, les représentants inuit à Kuujuaq ont demandé jeudi au gouvernement québécois de leur fournir la somme de \$1.3 million

afin que la firme montréalaise Loginer récupère les caribous noyés et les transporte en aval de la rivière, jusqu'au village.

Ils jugent nécessaire que Québec leur donne une réponse dès samedi, les travaux devant être réalisés avant que n'arrivent les froids d'hiver dans quelques semaines.

Une autre compagnie montréalaise, Environcorp, a annoncé son intention de faire soumission pour ces travaux, affirmant être en mesure de les effectuer pour la moitié des coûts exigés par Loginer.

Québec et Ottawa se sont déjà engagés à verser \$75,000 chacun pour la réalisation des opérations de nettoyage. Des représentants amérindiens

des Territoires du Nord-Ouest ont par ailleurs fait parvenir vendredi un télégramme d'appui aux Inuit de Kuujuaq.

Le Conseil de Fort Simpson et des travailleurs communautaires estiment que le désastre montre

combien le développement du nord canadien est effectué sans égard à l'environnement et ils expriment leur inquiétude face aux effets sur l'écologie de projets que les autorités se proposent de réaliser dans les TNO et dans le nord de la Colombie-Britannique.

La récupération  
Laisser faire  
la nature?

■ KUUIJUAQ (PC) — Une entreprise montréalaise spécialisée dans le nettoyage des catastrophes écologiques croit qu'il vaudrait mieux laisser la nature éliminer les carcasses des 9,600 caribous qui se sont noyés la fin de semaine dernière dans la rivière Caniapiscau.

Dans une proposition faite vendredi au gouvernement québécois et aux leaders inuit, la compagnie Environcorp suggère tout simplement de laisser les cadavres se décomposer dans la nature, après les avoir transporté sur des terres plus élevées, situées à quelques kilomètres de la Caniapiscau et de son affluent, la rivière Kasoak.

Cette solution serait plus économique et permettrait aux autochtones de prendre les fourrures et les bois des caribous dans le but de les vendre, affirme Environcorp, qui soutient pouvoir effectuer les travaux, avec l'aide du gouvernement et des Amérindiens, au coût de \$550,000.

Cette somme représente moins de la moitié des \$1.3 million exigés par une autre firme de Montréal, Logimer Inc., pour réaliser les opérations de récupération.

Un groupe d'Inuit, sous la direction du sénateur Charlie Watt, ont donné jeudi 24 heures au gouvernement québécois pour se prononcer sur la proposition de Logimer et verser l'argent nécessaire aux Amérindiens.

Les quelques 10,000 caribous qui sont morts la fin de semaine dernière faisaient partie d'une horde constituée de 350,000 têtes. Les experts du gouvernement québécois prétendent en conséquence que le désastre n'a pas mis l'espèce en danger.

Le nombre de caribous noyés est à peine supérieur aux 8,000 bêtes que les Inuit tuent chaque année pour se nourrir.

Commercialisation de  
la viande de caribou:  
décision prise sous peu

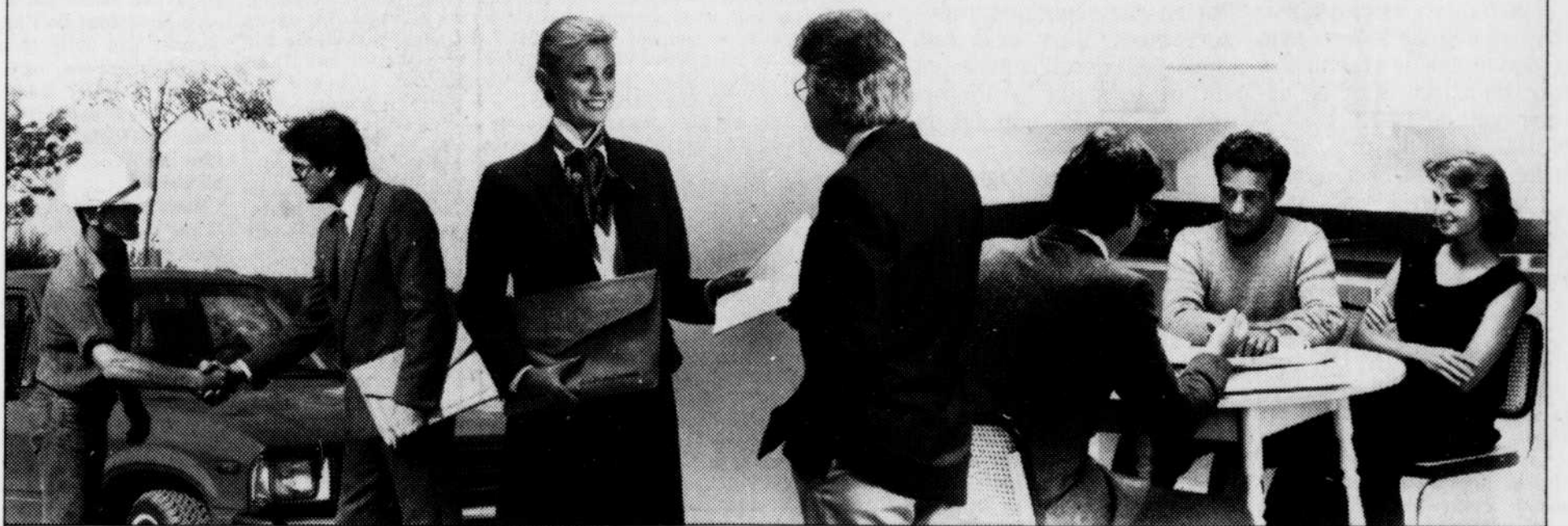
■ QUÉBEC (PC) — Le Conseil des ministres du gouvernement québécois aura à décider si oui ou non la commercialisation de la viande de caribou sera dorénavant permise au Québec.

Selon des informations obtenues hier, c'est au plus dans quatre ou cinq semaines que les ministres prendront connaissance d'une recommandation en ce sens du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Dans un rapport final d'un groupe de travail qui oeuvre depuis la fin de l'été 1983, les experts du MLCP recommandent la commercialisation de la viande de caribou comme moyen de contrôler la croissance du troupeau du Nouveau-Québec.

Dans ce rapport, qui sera d'abord remis à la fin du mois au Comité conjoint de la chasse et du piégeage, ces experts suggèrent la commercialisation de 10,000 carcasses de caribous par année. Ce chiffre ne devrait pas mettre en péril la croissance normale du troupeau mais servira davantage de "moyen de gestion".

On estime que le troupeau actuel est composé de quelque 350,000 caribous et son taux de croissance est évalué à environ sept pour cent par année.

VOUS POUVEZ  
COMPTER  
SUR EUX.

L'agent de la Sun Life est accessible  
et actif dans son milieu:  
**il est près de vous.**

Il a passé avec succès une étape de  
sélection et suit un programme  
rigoureux et continu de formation:  
**il est compétent.**

Il offre une gamme de produits  
d'avant-garde:  
**il répond à vos besoins.**

Il est appuyé par la plus grande  
équipe au Québec:  
**il a des ressources.**

Il est relié à un système d'informatique  
des plus modernes pour vous fournir  
un service personnalisé et rapide:  
**il est à la fine pointe du progrès.**



**L'agent Sun Life:  
vous pouvez compter sur lui.**

**Du soleil pour la vie**

**SunLife du Canada**  
Direction générale du Québec

## Le projet Paton et le huis clos

Des lettres, le recours à une mise en demeure légale qui n'a pas eu à se concrétiser, et finalement une rencontre entre le service d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke et les promoteurs de la place Andrew Paton auront finalement permis de régler des anomalies et de faire redresser des points non conformes à la loi dans ce projet résidentiel.

Pour les parties impliquées, le dossier semble clos. Les travaux continuent et les règlements municipaux seront respectés. Les promoteurs ont peut-être été agacés par la vigilance des fonctionnaires, mais la population peut se féliciter de compter sur une fonction publique qui ne tolère pas d'exception et qui tout en se souciant du développement économique, ne perd pas de vue la protection des citoyens. Mais c'est l'attitude des élus municipaux qui suscite des interrogations dans ce dossier.

Premièrement il ne s'agissait absolument pas d'un cas à traiter à huis clos. S'il s'était agi d'un simple particulier, on peut se demander si le dossier aurait été soumis à un huis clos ou s'il aurait été traité en assemblée publique. Quand le conseiller André Côté a décidé de rompre le huis clos, il a pris les intérêts des Sherbrookoïses qui ont le droit de savoir si les règlements de la construction sont appliqués partout et par tous de façon uniforme. En traitant de ce dossier à huis clos, le conseil a donné l'impression de vouloir cacher des faits. Personne ne pourra en effet prétendre raisonnablement que le document de travail des fonctionnaires était de nature confidentielle. On n'y traitait pas de promotion industrielle et pas davan-

tage du cas personnel d'un employé de la ville. Pourquoi alors discuter de cela en cachette?

Le conseiller Jean-Yves Laflamme parle le langage du bon sens quand il affirme que "la responsabilité de la ville est très grande dans un tel cas". M. Laflamme a raison aussi quand il dit que le règlement doit s'appliquer pour tout le monde. Son attitude responsable tranche avec celle du conseiller Roméo Quintal qui y est allé d'une diatribe mal venue contre le conseiller Côté qu'il a traité d'irresponsable. M. Quintal ne s'enferme pas dans les distinctions quand il déclare que M. Côté a causé un tort irréparable aux promoteurs pour ensuite affirmer que "personne n'est en danger de mort". M. Quintal peut-il nous expliquer pourquoi ce qu'il juge des peccadilles causerait un tort irréparable du simple fait de leur divulgation? Ne serait-ce pas que le "jadis bouillant" conseiller de l'Est ne peut absolument pas digérer M. Côté dont le travail s'apparente largement aux sorties qu'il faisait au moment de son entrée en politique? Ou serait-ce que M. Quintal, contrairement à M. Laflamme, croit que les investisseurs doivent être traités différemment du commun des contribuables face à la loi et aux règlements?

Une fois de plus, la décision du conseil de cacher l'information, lui a rebondi en pleine face. Cette fois, le conseil n'avait aucun motif valable de disposer à huis clos d'une question relative à l'application des règlements municipaux. Mais que fait donc le conseil municipal du droit strict à l'information de la population qui l'a élu?

Jean Vigneault



L'OPINION DES LECTEURS

### Un article préjudiciable

Monsieur Michel Rondeau  
La Tribune

Comme ancien gradué du programme textile de St-Hyacinthe, ainsi qu'à titre de représentant au sein du comité d'orientation du nouveau programme de spécialisation en génie des textiles de l'Université de Sherbrooke, de représentant du comité de gestion du Centre spécialisé du textile du Cégep de St-Hyacinthe et directeur général de Protextile, Le Centre québécois de productivité du textile, vous me voyez amèrement déçu de voir qu'à toute bonne action portée à revaloriser le secteur textile on trouve moyen d'en ternir une partie.

Je réfère à l'article paru dans votre édition du 1er septembre 1984 de La Tribune, où vous faites une excellente couverture du lancement du programme en textile à l'Université de Sherbrooke. Au bas de la deuxième colonne vous référez au cours du Cégep de St-Hyacinthe comme étant voué à la formation d'opérateur.

Vous comprendrez, cher Monsieur, que vous interprétez bien mal les dires de mes collègues MM. St-Onge et Corbeil, eux-mêmes gradués de cette même institution. Le cours de St-Hyacinthe forme des techniciens diplômés dans deux domaines: chimie teinture et contrôle de la production, lesquels lorsqu'admis au sein de nos entreprises occupent des postes cadres d'importance, ce qui ne repose d'aucune fa-



çon sur une formation d'opérateurs tels que vous la décrivez.

Sachez qu'ainsi vous portez des préjudices irréparables aux relations entre l'Université et le Cégep en matière d'échange et que par le fait même, vous portez atteinte à tous les gradués qui, de par cette formation, oeuvrent dans notre industrie.

Je me permets donc d'exiger les corrections nécessaires dans une prochaine parution pour limiter les dommages à ce stade-ci, et qu'en agissant ainsi, vous saurez aussi bien reconstruire la vérité.

Par copie de cette lettre à MM. St-Onge et Corbeil, Johns, je m'assure de leur appui envers cette mise au point, nécessaire à la revalorisation des gens qui y ont mis tant d'efforts.

J'apprécie votre compréhension et sens des responsabilités, quant à une action corrective de votre part.

Pierre G. Cartier  
Directeur général  
Protextile

Réponse: N'étant ni technicien, ni opérateur, ni spécialiste en matière de textile, j'ai pris soin d'utiliser le vocabulaire employé par l'un ou l'autre de mes interlocuteurs en conférence de presse. Ces interlocuteurs, qui, de toute évidence, se souciaient de la compréhension du grand public, n'avaient assurément pas l'intention de porter préjudice aux diplômés du Collège de St-Hyacinthe.

Michel Rondeau

### Un prophète des temps modernes

Cette visite papale a impressionné le Canada tout entier. Ce dignitaire a reçu un accueil des plus chaleureux; ce fut splendide. Les jeunes l'ont particulièrement admiré et lui ont joué une pièce de théâtre qui fut des plus percutantes.

Jean-Paul II est vraiment un grand homme. Il prend beaucoup de plaisir à l'audience publique. Les gens sont attentifs à tout ce qu'il exprime.

Lors de sa visite, il a traité différents thèmes comme la guerre, l'injustice, la pauvreté, le divorce, l'avortement et bien d'autres problèmes que vit la société contemporaine. Il a convaincu les étudiants d'apprécier davantage la vie sous toutes ses facettes. Il est vrai

que chacun de nous expérimente des moments difficiles dans la vie mais il ne faut pas se décourager, il faut persévérer dans le bien. Pourquoi s'enliser dans la drogue, l'alcool et la prostitution quand on est capable de réaliser de grands défis? Il suffit d'un peu de volonté et d'une foi vive en Dieu, notre Père fidèle et aimant. N'est-il pas le rempart, le bouclier, le phare, n'est-il pas la voie, la vérité, la vie?

J'espère seulement que ce flot de richesses apporté par le Saint-Père ne glisse pas entre nos doigts comme l'eau qui fut, mais serve à transformer profondément notre vie en la rendant heureuse et constructive.

Nathalie Famery  
Ecole Montcalm

BAVASSERIES

### L'homme de la semaine

Parce qu'il s'est comporté comme un abominable homme des neiges, comme un grossier paysan du Danube ou de la St-François, James Snow, ministre des Transports de l'Ontario, ne sera pas nommé l'homme de la semaine. Voici pourquoi.

Ce député qui se prend sûrement pour un autre et qui pour échapper à la honte qui devrait le faire rougir même s'il est conservateur, devrait effectivement devenir un autre, à fait trembler de rage l'Angleterre en créant un incident diplomatique d'une portée incommensurable. M. Snow, croyez-le ou non, a volontairement effleuré, dans un geste impudique qui nous démontre la mauvaise influence des films pornographiques, le coude de la reine Elizabeth. La souveraine, qui soit dit en passant, n'est pas associée, en a eu le souffle coupé. Depuis ce temps, elle a perdu l'appétit, reste bouche bée, porte le regard hagard et, comble de sa détresse, a même commencé à ne pas se trouver belle.

Nous voulons bien croire que M. Snow a été excité par les vêtements de bon goût de la souveraine et qu'il n'a pu résister à l'envie de la toucher délicatement. Mais un ministre devrait pouvoir maîtriser ses émotions en public et ne pas laisser libre cours à sa libido comme un adolescent frivole. Heureusement, les psychiatres de la reine ont déclaré que leur patiente n'aura pas de séquelles psychologiques trop graves. Son tailleur a pour sa part déclaré qu'il s'efforcera de confectionner des vêtements encore moins stimulants pour les voyeurs et excités de la trempe de M. Snow.

En ne citant pas M. Snow au mérite, notre jury transmet au Palais royal et à toute la population britannique, les excuses les plus sincères du peuple canadien. Le seul point positif qui ressort de cet événement malheureux, c'est qu'enfin on ne parlera plus du samedi de la matraque, mais du coude effleuré. Désormais ce ne sont pas les Québécois, mais les Ontariens, qui sont les vilains.

Gaspard Blanchard

## Vent du Sud

### La force des faibles

Il m'est arrivé, alors que je sollicitais des fonds pour venir en aide à un peuple du Tiers-Monde, de me faire poser cette question: "Ce que tu fais, en quoi est-ce différent de ce que faisait la Sainte-Enfance dans nos années de petite école?"

La question m'a fait sursauter parce que je me croyais bien loin de la mentalité "des bonnes oeuvres" et que, pour moi, la charité qu'on nous faisait exercer envers le Tiers-Monde quand nous étions petits avait quelque chose d'humiliant pour ceux qui en étaient l'objet en même temps qu'elle valorisait et confortait ceux qui la pratiquaient; pour y répondre, j'ai dû revoir le chemin parcouru depuis le temps de la Sainte-Enfance et retracer l'évolution qui a mené du concept de charité envers le Tiers-Monde au concept de justice internationale, puis du concept de justice à celui de solidarité. C'est cette évolution que je vais essayer de retracer ici.

DE LA CHARITE  
A LA JUSTICE

Les années '60 furent marquées par l'accession massive des anciennes colonies d'Afrique et d'Asie au statut de pays politiquement indépendants. Dans ces nouvelles nations, la conscience du lourd héritage d'un passé fait de domination et d'exploitation par les "mères-patries" était aiguë et réussit à s'imposer jusque dans les pays qui s'étaient enrichis par cette domination et cette exploitation. On commença alors à parler de justice envers le Tiers-Monde plutôt que de charité.

Il faut souligner que c'est grâce aux peuples des anciennes colonies eux-mêmes que cette idée a fait son chemin parmi nous; c'est en particulier grâce à ses missionnaires — car, juste retour des choses, le Tiers-Monde nous envoie à son tour des missionnaires, tels dom Frago ou dom Helder Camara.

Donc, quand l'idée a commencé à germer parmi nous que les peuples du Tiers-Monde étaient dans la misère suite à l'exploitation dont ils avaient été et continuaient à être victimes, nous avons commencé à parler de justice plutôt que de charité: nous envoyons de l'argent pour creuser des puits et construire des dispensaires, nous voulons aller travailler bénévolement parmi ces populations démunies, tout cela dans la perspective de réparer une injustice historique.

Mais voilà que les porte-parole du Tiers-Monde se mettent à nous dire (et cela, à peu de chose près, je l'ai entendu de la bouche de dom Helder): "Vous voulez nous aider? Eh bien, gardez votre argent et restez chez vous, mais tâchez de convaincre vos compagnies et vos gouvernements qu'ils doivent cesser de nous exploiter et de soutenir nos exploitateurs."

Nous nous sommes alors lancés dans des actions de dénonciation des injustices commises envers les pays du Sud, de représentations auprès de nos gouvernements; des groupes, comme le Conseil canadien des Eglises, ont acheté des actions dans des transnationales canadiennes pour pouvoir questionner les politiques salariales et sociales de ces compagnies dans les pays pauvres.

Hélas! nous avons vite réalisé la futilité de ces efforts pour "convertir les riches", pour faire prévaloir l'idée de justice sur celle de l'intérêt économique propre: les actionnaires "tiers-mondistes" ont fait rire d'eux par les conseils d'administration, le Canada continuait de voter avec les Etats-Unis et les

autres pays riches lors des conférences internationales où le Sud demandait de meilleures conditions commerciales, les compagnies canadiennes ne dérogeaient pas d'un iota au principe de la rentabilité avant tout.

Ce n'est pourtant que dans la mesure où la crise économique affectait nos propres sociétés que nous avons commencé à réaliser que nous faisons partie du même système économique que les pays du Sud: nous sommes alors passés du concept de justice à celui de solidarité.

DE LA JUSTICE A  
LA SOLIDARITE

Les travailleurs qui voient leur usine fermer parce que "non-compétitive sur les marchés internationaux" découvrent peu à peu que, pour qu'elle soit compétitive, il faudrait les payer, eux, ce que sont payés les travailleurs du Mexique ou de Taiwan; ils découvrent aussi que ce ne sont pas les travailleurs du Sud qui leur font la concurrence, mais le capital, qui cherche à trouver une main-d'oeuvre bon marché et à la maintenir à bon marché, que ce soit par la répression militaro-policière ou par les mesures d'austérité (gel des salaires et des dépenses sociales, hausse des prix) imposées par le Fonds Monétaire International.

Les citoyens d'ici appauvris par les coupures et par l'inflation se découvrent victimes de la même rationalité économique que les pauvres du Chili ou du Zaïre. Nous reconnaissons, derrière des méthodes différentes de répression, le même mépris des puissants pour la vie des faibles.

De cette prise de conscience que c'est le même système économique qui engendre l'appauvrissement des pauvres au Nord comme au Sud naît la solidarité: nous nous rendons compte que leur cause et la nôtre ne font qu'un, que notre sort est lié au leur et que la grande question, pour eux comme pour nous, est de savoir si la vie humaine prévaudra sur la loi du profit. Nos actions deviennent alors des actions d'appui aux luttes de libération, qu'elles soient du Nord ou du Sud.

UNE SOLIDARITE  
QUI DERANGE

Rendus à ce point, nous découvrons que, si la charité recevait l'approbation générale, la solidarité, elle, dérange, inquiète, indigne: au lieu d'être bénis de tous comme personnes charitables, nous devenons des subversifs, des hypocrites ou des naïfs manipulés par les astucieux communistes. C'est que notre prise de conscience nous rend ennemis du pouvoir car nous n'avons plus d'illusions sur ce pouvoir: la loi du profit est la même à Montréal qu'à Santiago du Chili...

Le pouvoir cherche alors à brouiller ce lien de solidarité Sud-Nord, à en cacher l'origine, en y substituant la dimension Est-Ouest: il ne s'agit pas, dit-il, de la lutte entre les pauvres et les riches, mais bien de la lutte entre l'Ouest chrétien et démocratique et l'Est athée et totalitaire. Alors ceux qui se solidarisent avec les pauvres deviennent des "agents de Moscou", dom Helder devient un "évêque rouge".

Mais, pour quiconque est parvenu à la solidarité, ces accusations des puissants et de ceux qui les servent ne font que confirmer la justesse de leur diagnostic et de leur action. Ils savent que la solidarité, c'est la force des faibles et qu'elle seule peut accoucher de l'humanité.

Carmen Riendeau

### Faut-il mettre des conditions à la justice entre les pays?

Croyez-vous que les pays bien nantis comme le Canada devraient suspendre leur aide aux pays qui flirtent avec le communisme ou qui font la révolution? Au contraire, faut-il continuer à aider les pays en voie de développement peu importe le système politique

qu'ils favorisent? Pourquoi? Faites parvenir vos réponses avant jeudi le 11 octobre à: La Tribune-Forum, 1950 Roy, Sherbrooke, J1K, 2X8. Des lettres signées et comportant le numéro de téléphone et l'adresse complète.

BILLET

### Prier pour être fort

Baptisés, confirmés, le Seigneur nous a confié le soin de sa vigne. Sommes-nous loin de cette préoccupation, sommes-nous plus préoccupés de nous-mêmes que de cette mission, sommes-nous "détachés" de cette pratique quotidienne de "QUE TON REGNE VIENNE"?

En commençant sa journée, il faut se mettre à genoux, prier le Seigneur pour se resituer par rapport à Lui, à sa Parole, pour Lui, nous sommes sa vigne, il attend de sa vigne de beaux raisins.

Nos actions, nos attitudes qui doivent découler de la bonté, de la douceur, de la mansuétude, du pardon... Jean-Paul II, par ses nombreux voyages, celui du Canada, nous donne l'exemple de haut, en nous montrant qu'il se voit bien le responsable de la vigne du Seigneur qui est l'univers. Et nous?

Il faut se sentir assez responsable de tout l'univers pour prier pour les missions, prier pour la paix dans le monde, prier pour les vocations dans le monde, prier pour l'apaisement de la faim dans le monde, prier pour que DIEU soit bien chez lui dans l'ensemble du monde.

Les plants que Dieu chérit, oui, ce sont les enfants, les femmes, les hommes de sa vigne,

c'est-à-dire de tout l'univers. Il ne faut pas vivre dans la peur, mais il faut vivre dans la conscience des choses importantes à faire, à réaliser. Il faut vivre imbibés de la Parole de Dieu, y conformer sa vie. Dans saint Mathieu, chapitre 21, on lit: (si on reste improductifs, inactifs) "Le Royaume de Dieu nous sera enlevé pour être donné à un peuple qui, lui, fera produire son fruit."

Que faisons-nous de ce ROYAUME qui pousse lentement, imperceptiblement, dans nos coeurs? En sommes-nous complètement coupés, en sommes-nous trop éloignés, en confions-nous trop facilement la responsabilité aux autres (toujours les autres... pas moi. Les autres).

Il faut remercier le Seigneur, il compte sur nous pour que sa vigne produise des fruits: Il nous aime assez pour nous faire confiance. De là, il faut prier l'Esprit de nous donner la force. Force d'aller rejoindre nos frères, nos sœurs dans la vigne où ils vivent.

Nos nombreuses célébrations liturgiques nous invitent à bâtir le Corps du Christ qui est l'Eglise, à rester actifs et productifs pour cette vigne qui doit produire des fruits en abondance.

Gilles Légaré, ptre

## Doit-on bannir la violence à la télévision?

**Y a-t-il trop de violence à la télévision? La violence télévisée peut-elle influencer les téléspectateurs? Doit-on bannir la violence à la télévision? Qu'est-ce que vous suggéreriez pour enrayer la violence dans notre société? Ce sont les questions que La Tribune a posées à ces lecteurs dans le cadre de Tribune-Forum.**

Nous avons par ailleurs sollicité de M. Jean Lafontaine, psychologue, qu'il exprime son point de vue sur ces questions. Son texte est publié dans cette page de même que les lettres reçues de nos lecteurs.

### Les enfants sont vulnérables

Oui, il y a beaucoup trop de violence à la télévision. Je suis sûre que ça influence les téléspectateurs surtout les enfants. Même qu'on leur fait voir des dessins animés sous forme de violence. A la place, qu'on fasse donc entendre des programmes de ménages heureux et des enfants heureux avec leurs parents. Je suis sûre que ça changerait la société de beaucoup. C'est rendu que les téléromans sont basés sur les séparations et les divorces. Je déteste la boxe et la lutte.

Cécile Lauzier  
Ayer's Cliff

### La violence financée par la pègre

Je suis entièrement d'accord à ce qu'on abolisse la violence à la radio, à la T.V. et que l'on bannisse les films pornographiques qui corrompent tout le monde, surtout la jeunesse. Il faut absolument que les gouvernements agissent et grouillent au lieu d'être mous. Les films pornos et violents sont financés par la pègre; c'est une bête hideuse seulement bonne à faire de l'argent.

Gaston Bergerac  
Cookshire

### La violence influence

Suite à la question dans La Tribune au sujet de la violence à la télévision, eh bien je dis que cela devrait disparaître. Qu'on le veuille ou non, cela influence.

Tout ce qui est présenté depuis un certain temps, ce sont des films

de guerre, de science fiction et les pires sont les films d'horreur. Pourquoi ne pas avoir des films avec des histoires plus réalistes, des documentaires intéressants.

Gisèle Chabot  
Bernard Gaudette

### Assez de la violence à la télé

Oui, pour combattre la violence, il faut supprimer l'émission de T.V. montrant des images de violence. En enlevant ces programmes, il y aura moins de crimes et des gens moins stressés quand ils regardent la T.V. Il y a bien d'autres choses à montrer dans la vie que des coups de pied et de poing et des coups de revolver. Quand nous regardons tous cela, comment avoir le cœur en paix? S'il y avait moins de violence à la télé, il y aurait moins de femme battues; nous

n'aurions pas besoin de maisons pour femmes battues; il y aurait moins de divorces; en conséquence, moins d'enfants qui traîneraient dans les rues, moins d'enfants mal aimés.

La violence à la T.V. fait que les gens sortent de leur fauteuil fatigués; ils ne le savent pas mais même à leur travail, ils en souffrent sans le savoir; ils traînent cela jour et nuit.

Laurence Hincse  
Victoriaville

#### L'OPINION DES AUTRES

### Le sort qui attend les fonctionnaires

M. Mulroney vient à nouveau d'évoquer devant la presse le sort qu'il réserve aux mauvais fonctionnaires de l'ancien régime. Mais on a beau lire et relire attentivement les déclarations qu'il a faites dans les deux langues à l'issue de sa rencontre avec 55 sous-ministres et cadres supérieurs, on ne sait toujours pas ce qui attend les coupables; on ne voit pas clairement à quels péchés les reconnaître; on ignore s'ils seront quelques-uns ou plus nombreux.

Retenons les points essentiels de sa déclaration:

- Le Parti conservateur ne pratiquera ni purges ni révocations massives dans la fonction publique.
- Une telle attitude paraît généreuse, mais il faut aussi se demander comment il aurait pu, en respectant les lois, les conventions collectives, les contrats et les traditions, se livrer à des purges ou à des révocations. Une telle voie lui est interdite.

- Les personnes nommées au sein d'agences ou de conseils fédéraux en raison de leurs liens avec le Parti libéral seront "sous peu priées de partir."

On doit attendre d'en savoir davantage: quelles personnes? quels conseils? quelles agences? Quels liens avec le PLC?

- Il n'y aura pas non plus de "chasse aux sorcières", le seul critère retenu étant la compétence.

Il est rassurant d'entendre le premier ministre écarter l'hypothèse d'une "chasse aux sorcières". Mais, pour l'application du critère de la compétence, nous sommes au royaume des approximations.

- Le premier ministre compte sur la loyauté et la rigueur profes-

sionnelle des fonctionnaires appelés à mettre en application les politiques du gouvernement.

Cette règle est juste, nécessaire et indiscutable. Ainsi, des serveurs de l'Etat, à l'échelon supérieur, qui refuseraient d'appliquer les politiques et les décisions du gouvernement, qui tenteraient de les infléchir ou de les saboter, à cause de leur fidélité au précédent régime, seraient naturellement passibles de renvoi.

L'idéal, quand un nouveau gouvernement accède au pouvoir, serait que chacun des fonctionnaires, petits et grands, n'ait aucun problème de conscience ou de loyauté lorsqu'il est avant tout au service de l'Etat, non d'un groupe politique ou d'intérêts particuliers. Mais, en réalité, des hommes et des femmes, fonctionnaires de leur état, ont effectivement servi les intérêts politiques du gouvernement précédent, en toute bonne foi. En théorie, il est simple et facile d'établir la distinction entre commis de l'Etat et agent politique, entre serviteur du Parti et serviteur du peuple. Mais dans la pratique...

M. Mulroney le sait bien. Aussi faut-il prévoir que les renvois seront peu nombreux. Les têtes ne rouleront pas sur la Colline. Mais il est certain que de nouvelles têtes, beaucoup de nouvelles têtes viendront orner les ministères, les services et les cabinets au cours des prochains mois.

Ce n'est pas en 1984, et sans doute pas en 1985, que les contribuables feront des économies à la Fonction publique et dans le personnel politique des ministères...

Michel Roy  
La Presse

### La violence n'est admissible d'aucune façon

La télévision est considérée aujourd'hui comme l'un des moyens de communication les plus efficaces. A chaque jour, on utilise ce moyen, pour nous diffuser des émissions où la violence, sous toutes ses formes, est présentée, aussi bien dans les images que dans le contenu des messages qu'elle transmet. Les gens qui travaillent en communication connaissent bien le principe qui veut que tout message est susceptible d'influencer celui qui le reçoit et la télévision ne fait pas exception à cette règle.

On s'est rendu compte, il y a quelques années, que certains messages publicitaires présentés, tant aux enfants

qu'aux adultes, avaient un impact considérable sur leurs comportements. A cette époque, on n'a pas hésité à réglementer la publicité sur les jouets et sur la bière, entre autres. Or, si on reconnaît que cette publicité influence les gens, on est forcé de reconnaître que des émissions, où des scènes de violence sont présentées, peuvent, elles aussi, avoir un impact sur le public. En ce sens, personne ne peut être d'accord pour qu'on l'influence dans le but d'accepter la violence comme une chose normale et courante. Ainsi, au même titre que pour la bière et les jouets, on est en droit de se demander si on ne devrait pas régle-

menter, ou même bannir les émissions à caractère violent.

Cependant, si on y regarde de plus près, nous constatons que la télévision n'est pas la seule responsable de cet état de chose. En effet, les gens peuvent, eux aussi, influencer la télévision. Ce principe de communication fonctionne dans les deux sens. Rappelons nous que le contenu de la programmation repose pour beaucoup sur les cotes d'écoute. Ainsi, une certaine proportion de la programmation est à l'image de ce que le public désire. De ce fait, on ne peut blâmer uniquement la télévision, car il y a une inter-influence entre le public et la télévision. Les

gens ne sont pas aussi victimes de la télévision qu'on est porté à croire. Ils ont du pouvoir et peuvent améliorer leur qualité de vie, ne serait-ce qu'en décidant eux-mêmes des émissions qu'ils veulent voir.

Pour ma part, je crois que la violence n'a pas sa raison d'être, ni à la télévision, ni ailleurs. Quand on constate à quel point il y a des personnes qui souffrent, on ne peut être d'accord avec la télédiffusion de telles scènes de violence. En ce faisant, on se rendrait complice d'une mentalité qui nous laisserait croire que, puisque la violence existe, elle est admissible.

Jean Lafontaine  
Psychologue

### La violence télévisée: un phénomène d'époque

La violence mise en évidence par plusieurs stations de télévision suscite une vive interrogation chez de nombreux téléspectateurs.

De toute époque l'homme a toujours été confronté à ce problème de société. L'ère moderne dans laquelle évolue l'homme contemporain est le reflet d'une violence d'époque véhiculée par le média télévisé. Ce dernier présente du cinéma très démonstratif comportant des scènes de violence qui selon certaines études scientifiques répondent à un besoin collectif et populaire inconscient chez l'individu.

De nombreux cinéphiles regardent et apprécient ce type de ci-

néma. De fait, la violence est devenue aujourd'hui chose courante au cinéma télévisé. Ce type de cinéma est souvent dégradant tant par la violence physique et morale qui y prévaut. Non seulement le septième art de piètre qualité en est imprégné mais tout autant l'univers musical d'un certain type de rock contemporain mis en valeur par le vidéo-clip.

Le vidéo-clip n'échappe pas à cette réalité d'époque. Certains nous mettent sous la vue des artistes aux costumes inesthétiques alliés à une présence scénique agressive et à une gestuelle reliée à une prestation artistique dégradante.

Ce n'est cependant pas la totalité des vidéo-clips qui prône cet état de fait. (...)

A priori, la violence ne peut être uniquement attribuée au cinéma télévisé et au vidéo-clip mais tout aussi bien à certains spectacles sportifs télévisés. On songe en premier lieu au pugilat professionnel et plusieurs autres sports de combat qui souvent colportent eux aussi une certaine vague de violence.

Notre société moderne qu'on dit évoluée et en constante mutation mettra-t-elle un terme à toute cette violence télévisée? C'est à souhaiter!

De fait, la télévision du présent nous donne une image du monde contemporain d'aujourd'hui. Un univers perturbé par divers maux de société dont la violence est certes l'un des plus évidents.

Elle avilit l'homme et le rend semblable à la bête et ne fera que toujours le diminuer et l'amoinrir non aux yeux de ses semblables mais bien aux siens; à sa valeur et à son image personnelle en tant qu'individu responsable de ses actes et conscient de leur portée sociale.

Yves Préfontaine  
Sherbrooke

### Les gouvernements ont abdiqué devant la violence

Il est bien clair qu'il y a longtemps qu'on aurait dû éviter les films de violence à la télé; on ne verrait pas dans les journaux toutes ces manchettes sur les délits de vols, de viols et de meurtres.

Pourquoi laisse-t-on les producteurs réaliser à la chaîne des films qui laissent leur marque dans le subconscient de centaines de gens surtout chez les jeunes. Pourquoi le gouvernement s'abstient-il de son autorité dans ce domaine? Pourtant, l'avenir de la société se trouve dans leurs mains.

Il y a longtemps que les femmes, surtout les mères, ont compris du fond de leur cœur que ces films sont aussi nuisibles que le poison quotidien dans la nourriture. Ils vont contre les vraies valeurs qui devraient régner dans la société, c'est-à-dire honnêteté, bonté, charité, la joie de vivre décemment, qui sont le vrai bonheur de la vie.

Qu'on nous donne des films avec une bonne morale, qu'on évite les laideurs du crime, de vengeance, de vols, alors, on verra la jeunesse réagir de façon positive (on dit qu'une image vaut mille mots), exemple: la visite du Pape en a éclairé plusieurs sur bien des sujets s'ils l'ont admiré.

Même les adultes ont une véritable répulsion envers ces films.

Que les producteurs soient mis en garde et ce sera pour le plus grand bien de la société. Nous avons d'autres préférences.

Je suis pour le beau et le bien. Les producteurs n'ont-ils pas d'autres choses dans la tête? Faisons pression pour qu'ils changent et montrent à nos enfants ce que nous leur inculquons de leur naissance à la majorité.

Yolande Chénier  
Sherbrooke

### La mission du premier ministre Lévesque en Asie

A l'occasion de ses voyages à l'étranger, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne se gêne pas pour débattre des problèmes internes du Canada et pour faire connaître l'option souverainiste de son gouvernement. S'il faut en croire certaines dépêches de la Presse canadienne en provenance de Tokyo, le chef du gouvernement aurait cédé à sa vieille habitude en entretenant la presse japonaise des démêlés qui ont entouré la préparation de son périple asiatique, en fustigeant le gouvernement Trudeau pour le traitement accordé au Québec sur le plan international, et en brisant sa propre consigne du silence sur la démarche politique de son parti. (...)

Tout chef du gouvernement québécois séjournant à l'étranger a le droit, le devoir même, de dresser un bilan fidèle de la société dont il est le porte-parole, d'en expliquer l'originalité et les particularités; de faire apparaître aussi les avantages comparatifs susceptibles d'intéresser et d'attirer les investisseurs; ses déplacements ont pour objectif, deux fois sur trois, de "vendre" le Québec à des acheteurs qui sont par ailleurs sollicités de toutes parts.

Mais ce n'est certes pas en étalant l'insignifiance de la diplomatie interne de la fédération et les turpitudes politiciennes qui l'ont malheureusement gouvernée récemment que le dossier du Québec s'en trouve solidifié.

D'autre part, on doit reconnaître que l'image du Québec n'est pas quantifiée négligeable et que les déformations et les fausses interprétations méritent d'être corrigées et redressées.

Il est tout à fait inadmissible que des diplomates canadiens se per-

mettent de disqualifier un Etat membre de la fédération, quel qu'il soit et quelle que soit son orientation politique. Il est tout aussi inadmissible qu'on puisse lire ou voir dans certains médias anglophones des scénarios démentiels au sujet d'une société qu'ils connaissent mal, scénarios construits sur la foi du oui-dire, de rumeurs et de grossières déformations.

Le Québec doit multiplier des missions du genre de celle que conduit présentement M. Lévesque en Asie. Se donner aussi les moyens d'en assurer le suivi et de mesurer de près l'évolution économique et industrielle de ceux qui sont ou deviendront nos partenaires, investisseurs ou clients. L'emploi chez nous dépend directement de la santé de nos carnets de commandes, de la compétitivité de nos affaires et de la qualité de nos produits. Seules des données fiables nous assureront que nous sommes toujours en réelle concurrence et qu'à la fin de tel ou tel contrat, nos clients internationaux ne trouveront pas ailleurs, à moindre prix et à qualité égale, ce qu'ils achetaient ici.

Québec et Ottawa doivent définir conjointement les normes qui autorisent la province, selon des critères larges, à mener dans le monde ces entreprises indispensables.

M. Lévesque, ou demain M. Bourassa, ou qui que ce soit qui occupe la fonction de premier ministre du Québec dans l'avenir, ne doit plus jamais être réduit à étaler sur les places internationales des batailles de rue entre la Grande-Allée et l'édifice Lester-B. Pearson. Aussi bien le dire franchement, à Tokyo et à Pékin: ces spectacles d'amateurs sont franchement ridicules.

Jean-Louis Roy  
Le Devoir

### Qui commet un crime, le criminel ou la télé?

Il est très facile d'utiliser la télévision comme bouc émissaire pour tous les incidents violents dont nous sommes victimes. Il faut cependant remarquer qu'aucune personne équilibrée ne s'adonne délibérément à la violence. Ce n'est pas parce que vous et moi voyons une scène violente à la télé que nous nous transformons en lunatiques dangereux.

Une des "solutions" serait de censurer le contenu des présentations. Qu'est-ce qu'on ferait alors de la liberté d'expression? Des nécessités artistiques? Les messages publicitaires encombrant déjà assez la qualité de ce qu'on regarde sans

qu'on ait besoin d'un bureau de censure néo-communiste.

Bref, nous avons deux choix: soit qu'on abolisse les cinémas, la télé et la société qu'ils représentent et qui les a créés ou tout simplement de s'assurer que les individus dangereux pour notre communauté soit enfermés là où ils ne feront de mal à personne.

Les criminels, les délinquants et les déséquilibrés sont les vrais investigateurs du mal et non pas une boî- te inanimée qui ne fait que transmettre des images.

Didier Pomerleau  
Thetford Mines

### Pourquoi tant de violence?

A votre question, doit-on bannir la violence à la télé, je réponds, OUI, et au plus tôt. La violence qu'on nous présente régulièrement, ne peut qu'influencer négativement les personnes, incluant les jeunes, qui se farcissent l'esprit de cette pourriture. Même pour ce qui est des émissions dites pour enfants, il y a souvent trop de violence; des combats où il faut à tout prix vaincre l'adversaire.

Je ne comprends pas pourquoi on nous présente tant de violence. Nos producteurs ont-ils l'imagination vidée à ce point, qu'ils ne peuvent plus concevoir autre chose?

Si je pense à l'émission Passe-Partout, pour n'en nommer qu'une, la cote d'écoute est toujours excellente et l'enfant y apprend de très bonnes choses tout en relaxant. Pourquoi ne pourrait-on pas concevoir des émissions dramatiques, romantiques, humoristiques ou autres, qui feraient ressortir la générosité, l'entraide, le sens des responsabilités, etc... qui à mon avis feraient assurément beaucoup plus de bien aux téléspectateurs. Ca vaut sûrement un essai.

Diane Roy  
Bromptonville

**VERGER**  
**R. FERLAND**  
Raoul et Madeleine Ferland, prop.

**Venez cueillir de belles pommes**

**McIntosh et Cortland**

**Aussi:**  
Lobo, Cortland Empire, Spartan, McIntosh disponibles à l'entrepôt.

**VERGER FERLAND**  
Chemin de la Station (près de l'église)  
**COMPTON - (819) 835-5762**



## Hausse du taux de chômage

## Mulroney jette le blâme sur les libéraux

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a jeté le blâme sur le gouvernement libéral pour la hausse du taux de chômage de 11.2 à 11.8 pour cent entre les mois d'août et de septembre.



Le nombre des sans-emploi a augmenté de 16,000 au mois dernier, a rapporté hier Statistique-Canada. On retrouve donc maintenant quelque 1,363,000 chômeurs au Canada. Le taux de chômage, en septembre, est passé à 11.8 comparativement à 11.2 pour le mois d'août.

## Une surprise de taille pour l'Estrie

SHERBROOKE (GF) — Statistique Canada réservait une surprise de taille pour la région estrienne lorsqu'elle a dévoilé, hier matin, les données sur le chômage pour le mois de septembre: l'Estrie affiche le taux — et de loin — le plus bas au Québec. Un petit 8.6 pour cent.

La région qui flirtait avec les premières places depuis quelques mois, a en effet réalisé la meilleure performance québécoise au mois de septembre.

Ceci a été permis, non pas par un nombre accru de travailleurs mais par un déplacement de 5,000 personnes de la catégorie "population active" à celle de la "population inactive".

Les chiffres sont les suivants: il y a toujours 183,000 Estriens de quinze ans et plus. Il y a également toujours 99,000 travailleurs. Par contre, la population active qui regroupait 113,000 personnes en août 1984, n'en compte plus que 108,000 en septembre tandis que la population inactive comprend maintenant 75,000 personnes, contre 70,000 au cours du mois d'août.

Du fait de l'amoinissement de la population active, le nombre de chômeurs se trouve par le fait même réduit de 5,000 personnes. Il

comprenait, en septembre, 9,000 Estriens. Il était de 14,000, en août.

La performance estrienne place la région loin devant celle qui arrive en deuxième place. Il s'agit de la région de Québec où le taux de chômage était de 11.2 pour cent en septembre. Viennent par la suite les régions de Montréal, 11.3 pour cent; du Saguenay-Lac-St-Jean, 13 pour cent; du Nouveau-Québec et Côte-Nord, 13.2 pour cent; de Trois-Rivières, 14.7 pour cent; de l'Outaouais, 14.8 pour cent; du Bas St-Laurent-Gaspésie, 21 pour cent; et du Nord-Ouest, 25.9 pour cent.

Par ailleurs, Statistique Canada rapporte que le taux d'activité en Estrie a diminué en septembre comparativement au mois d'août. En août, il était de 66.2 pour cent. Il n'était plus que de 59 pour cent en septembre.

Enfin, le rapport emploi-population a également diminué. Il était de 55.8 pour cent en août. Il est de 53.9 pour cent en septembre.

"C'est un indice de la dimension du désordre et de la tragédie que nous avons hérités", a-t-il commenté vendredi.

Le premier ministre a aussi semblé surpris de se faire dire qu'il aurait promis la création rapide de dizaines de milliers d'emplois.

"Vous devriez vérifier cette affirmation", a-t-il rétorqué à un journaliste.

Une vérification a indiqué que le 5 juillet à Prince Albert, en Saskatchewan, Mulroney avait déclaré: "Vous verrez se créer des dizaines et des dizaines de milliers d'emplois aussitôt qu'un nouveau gouvernement pourra être mandaté".

Hier, Mulroney a expliqué que cette phrase soulignait l'importance de la création d'emplois à long terme dans le secteur privé, un but que son gouvernement s'est fixé.

Les dernières statistiques émises vendredi ont démontré qu'il y avait

1,363,000 personnes sans travail en septembre, soit 16,000 de plus qu'en août, et que le taux de chômage est à son plus haut niveau depuis juillet 1983, alors qu'il se situait à 11.9 pour cent.

Statistique Canada a précisé que "la hausse substantielle vient d'une augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi à un moment de l'année où normalement il baisse".

Selon l'agence fédérale, l'accroissement de ce nombre, le mois dernier, a fait progresser la proportion de la population faisant partie de la masse ouvrière, appelée taux de participation, à un record ajusté aux variations saisonnières de 65.2 pour cent.

Le niveau d'emplois, ajusté aux variations saisonnières était de 11,045 millions, virtuellement inchangé par rapport au mois d'août. Si le nombre emplois à temps partiel a baissé de 26,000, celui des emplois à temps plein a connu une

augmentation estimée à 26,000.

Les jeunes demeurent les plus durement touchés alors que le taux de chômage chez les 15-24 est passé de 17.2 pour cent à 18.4 pour cent.

Celui des 25 ans et plus a augmenté à 9.8 pour cent contre 9.4 pour cent le mois précédent.

Sur une base provinciale, le nombre de chômeurs a augmenté de 6,000 à Terre-Neuve, de 17,000 au Québec, de 21,000 en Ontario, de 6,000 en Alberta et de 11,000 en Colombie-Britannique. Les autres provinces ont connu de plus faibles augmentations.

Le taux de chômage a progressé dans toutes les provinces, augmentant de 1.9 à 22.9 pour cent à Terre-Neuve, de 1.8 à 13.2 dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 0.3 à 13.6 en Nouvelle-Écosse, de 1.0 à 15.9 au Nouveau-Brunswick, de 0.4 à 12.9 au Québec, de 0.4 à 9.5 en Ontario, de 0.3 à 8.8 au Manitoba, de 0.6 à 8.5 en Saskatchewan, de 0.4 à 12 en Alberta et de 0.5 à 14.9 en Colombie-Britannique.

Celui des étudiants âgés de 15 à 25 ans qui avaient l'intention de retourner à l'école était de 16.8 pour cent, un point de pourcentage de plus qu'en septembre l'an dernier.

Voici les taux de chômage enregistrés en septembre dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois précédent. — St. John's, T.-N., 15.9 (15.4). — Halifax, 11 (9.6). — Saint-Jean, N.-B., 15 (14.7). — Chicoutimi-Jonquière, 10.6 (11.8). — Québec, 11 (10.5). — Montréal, 11.6 (10.8). — Ottawa-Hull, 9.1 (8.6). — Sudbury, Ont., 13.5 (14.5). — Oshawa, Ont., 8.7 (6.0). — Toronto, 7.8 (7.6). — Hamilton, 9.9 (9.2). — St. Catharines-Niagara, Ont., 7.9 (8.5). — London, Ont., 9.4 (6.9). — Windsor, Ont., 11.5 (11.6). — Kitchener-Waterloo, Ont., 6.4 (6.7). — Thunder Bay, Ont., 11.1 (9.6). — Winnipeg, 9.8 (9.6). — Regina, 7.6 (7.8). — Saskatoon, 11.9 (10.9). — Calgary, 13.1 (12.1). — Edmonton, 14.1 (14.0). — Vancouver, 13.8 (13.1). — Victoria, 13.2 (12.5).

## CRAVEN "A"

Moments Spéciaux

UNE PRÉSENTATION DE MODE



CRAVEN "A"

Des défilés mettant en vedette les dernières créations de six des meilleurs dessinateurs de mode canadiens:

VIVIANNE POY  
TOM D'AURIA  
WAYNE CLARK

MICHEL ROBICHAUD  
SIMON CHANG  
JEAN-CLAUDE POTRAS

REPRÉSENTATIONS:

JEUDI et  
VENDREDI  
16H. et 19H.  
SAMEDI,  
14H.

4-5-6 OCTOBRE 1984

CARREFOUR DE L'ESTRIE



## Notes fiscales

Par Gérald Tessier

## Le fisc versus l'inflation

Tout le monde se souvient qu'au cours des dernières années nous avons subi en taux d'inflation frôlant souvent les 10 à 12%. Quoique le rythme de l'inflation semble vouloir ralentir en 1984, l'effet de cette inflation a été de miner le pouvoir d'achat de notre dollar.

Ainsi ce que nous pouvions acheter avec un dollar il y a quelques années nous coûte aujourd'hui beaucoup plus cher. L'inflation a eu des effets négatifs sur le vêtement, la nourriture, les loisirs, etc...

C'est ce qu'a tenté de démontrer un contribuable en prétendant qu'il avait subi une perte de capital lors de la vente d'un immeuble à revenu. Le ministère prétendait plutôt le contraire.

Ainsi, M. MacDonald acheta un duplex en 1975. Il effectua différentes réparations au cours des trois années qu'il l'a détenu. Cet immeuble lui revenait à environ \$91 500.

En 1978, il vendit cet immeuble pour un montant de \$117 800. Il encourut des frais de \$6 300 pour le vendre.

Sur papier, notre contribuable réalisa un gain de \$20 000 en tenant compte du prix payé, des améliorations apportées à l'édifice, ainsi qu'aux frais encourus pour le vendre. Le ministère inclut donc un montant de \$10 000 en 1978 dans la déclaration d'impôt de M. MacDonald, soit la moitié de son gain.

Le contribuable ne l'entendait pas de la même façon. Il prétendait avoir subi une perte en capital puisque le pouvoir d'achat du dollar, au moment de la vente en 1978, avait considérablement diminué par rapport au pouvoir d'achat du dollar au moment de l'acquisition de l'immeuble en 1975. Il affirma que le Ministère du Revenu National devrait tenir compte du facteur inflation dans l'établissement du calcul du gain en capital.

Malheureusement pour lui, le juge n'a pas retenu son argumentation. Bien que ce dernier sympathisa avec le contribuable, le juge n'a pu trouver dans la loi d'impôt sur le revenu un article spécifique qui obligerait le fisc à tenir compte du facteur inflation dans le calcul du gain en capital suite à la vente d'un immeuble.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc.  
SIMONEAU, CHARPENTIER, POULIN,  
SARRAZIN & ASSOCIES

# Alcan achète Atlantic Richfield

WASHINGTON (AFP-AP) — La division anti-trust du département américain de la Justice a approuvé, vendredi, l'achat par la société canadienne Alcan Aluminium Ltée, de Montréal, des activités aluminium de la société américaine Atlantic Richfield (Arco), en imposant toutefois une modification de l'accord initial signé, en

janvier, entre les deux sociétés. L'opération finalement approuvée par le département de la Justice prévoit que la société Alcan, de Montréal, achètera les activités aluminium d'Arco, mais aussi que les deux sociétés s'associeront pour gérer l'usine de laminage d'aluminium récemment construite par Arco, dans le comté de Logan, au

Kentucky. Cette usine, la seule de son genre construite aux États-Unis depuis plus de dix ans, produit des feuilles d'aluminium pour boîtes de boisson. Aux termes du jugement, l'usine de Logan sera propriété à 60 pour cent d'Atlantic Richfield et à 40 pour cent d'Alcan. Son exploitation sera confiée à une société de gestion distincte appartenant aux deux parties, dans les mêmes propriétés.

Ce nouvel accord, qui a été approuvé par les deux sociétés, préserve la position d'Arco comme participant important au marché de l'aluminium pour boîtes de boisson, a indiqué M. Jean-Paul McGrath, chef de la division anti-trust. Il a souligné que ce marché particulier est l'un des segments les plus importants de la consommation d'aluminium, et est déjà hautement concentré avec quatre producteurs représentant 88 pour cent des ventes aux États-Unis.

L'accord initial entre les deux sociétés, qui avait été annoncé en janvier dernier, représentait un achat d'un montant évalué entre \$600 millions et \$1 milliard. Le jugement provisoire du secrétariat à la Justice ne concerne que l'usine du Kentucky. Plus rien maintenant n'empêche Alcan d'acquiescer les autres actifs visés par la transaction originale, dont une usine d'électrolyse à Seabee (Kentucky), une usine de laminage Terre Haute (Indiana) et une autre à Louisville (Kentucky) ainsi que des établissements de produits d'emballage et la participation d'Atlantic Richfield dans une usine d'alumine en Irlande.

Le jugement provisoire du secrétariat à la Justice ne concerne que l'usine du Kentucky. Plus rien maintenant n'empêche Alcan d'acquiescer les autres actifs visés par la transaction originale, dont une usine d'électrolyse à Seabee (Kentucky), une usine de laminage Terre Haute (Indiana) et une autre à Louisville (Kentucky) ainsi que des établissements de produits d'emballage et la participation d'Atlantic Richfield dans une usine d'alumine en Irlande.

## Grève inévitable chez GM?

TORONTO (PC) — "A moins que GM n'apporte des changements fondamentaux à ses dernières offres, il est presque impossible d'éviter la grève," a indiqué vendredi M. Bob White, directeur de la section canadienne des Travailliers unis de l'automobile, au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte.

Une heure plus tôt, le syndicat avait recopié des dernières offres faites par General Motors of Canada Ltd. Selon cette offre, les employés recevraient une somme globale de \$180 à la signature de la nouvelle entente collective, et une augmentation de 2 à 4 pour cent durant la première année; puis, ils recevraient un autre ver-

sement global équivalent à 2 à 4 pour cent au début de chacune des deux années suivantes. Aucune autre hausse salariale n'est prévue. C'est une vague copie de l'entente qu'ils ont signée avec les employés de leurs usines des États-Unis, a noté M. White, et ne répondant nullement aux besoins et aux demandes

des travailleurs canadiens. La compagnie demande aussi à détourner les paiements reliés à l'indice du coût de la vie pour ajouter ces sommes aux avantages marginaux et n'a pas répondu à la requête syndicale de ramener neuf jours fériés que les travailleurs avaient abandonnés en

1982, a rapporté M. White. Le directeur de l'équipe de négociation de GM, M. Rod Andrews, a pour sa part souligné que cette offre représentait \$10,000 pour chaque employé de GM durant les trois prochaines années et a maintenu que la société n'avait nullement tenté de se moquer du syndicat.

**C'EST DANS**  
**2**  
**JOURS**  
CHEZ  
**N.V. CLOUTIER INC.**  
108764x

## Comterm laisse tomber Bytec

MONTREAL (PC) — A l'occasion de la publication de ses résultats semestriels, Comterm Inc. a annoncé vendredi l'abandon de sa division de fabrication de micro-ordinateurs portables, Bytec.

\$48,343,000 (\$3,12 par action) inscrite dans les résultats du semestre terminé le 31 juillet. Le président du conseil, M. Laurent Nadeau, a précisé que Comterm concentrera dorénavant ses activités dans des secteurs rentables et offrant un meilleur potentiel de croissance, soit ceux des terminaux, de la bureautique et de la micro-informatique scolaire.

La compagnie continuera d'offrir les services après vente des produits de Bytec, y compris la fourniture des pièces pour les produits Hyperion.

Pour Comterm, les résultats du semestre ayant pris fin le 31 juillet 1984 sont: un bénéfice net de \$814,000 soit 5 cents par action, sur des revenus de \$10,829,000; à comparer à un bénéfice de \$554,000 soit 11 cents par action, sur des revenus de \$8,029,000 durant la période correspondante de 1983.

### BEAUCHESNE & BEAUCHESNE

#### NOTAIRES

#### CONSEILLERS JURIDIQUES

• ANDRÉ BEAUCHESNE • HELENE BEAUCHESNE

GREFFES DES NOTAIRES

• JEAN BEAUCHESNE • EDOUARD BOUDREAU  
• C. OMER BIRON • PAUL-EDOUARD BOUDREAU

138 WELLINGTON N., SHERB., 562-9590

**Sherlenn**  
**CAOUTCHOUC INDUSTRIEL**  
"Le vrai spécialiste des boyaux, caoutchouc et courroies"  
4135, Brodeur (Parc industriel) Sherbrooke, Qc  
(819) 569-9191

**VOTRE PARTENAIRE EN AFFAIRES... VOTRE C.A.**  
En recourant à la compétence d'un C.A. en matière de planification financière, de fiscalité, de comptabilité de gestion et de vérification vous vous assurez les services non seulement d'un expert mais aussi d'un partenaire qui peut contribuer à votre succès en affaires.

**SHERBROOKE**  
**Bélanger Hébert**

#### COMPTABLES AGREES

ASSOCIES  
PIERRE COMTOIS C.A.  
JEAN MAURICE CROTEAU C.A.  
FERNAND BEAUCHESNE C.A.  
NIL ALLARD C.A.  
A. JACKSON-NOBLE C.A.  
JEAN C. BELANGER C.A.  
A. MICHEL GAGNON C.A.  
CHRISTIAN COTE C.A.  
CLAUDE GIBEAULT C.A.  
REJEAN DESROSIER C.A.  
MAURICE D'ESTEFANO C.A.  
REAL Y. LETOURNEAU C.A.

**SHERBROOKE**  
234 Dufferin, suite 400  
J1H 4M2 (819) 563-2331

**LAC-MEGANTIC**  
5330 boul. des Vétérans  
G6B 2G7 (819) 583-0611

**COWANSVILLE**  
314 rue Principale  
J2K 1J5 (514) 263-2087

**ASBESTOS**  
511 1ère Avenue  
J1T 3P6 (819) 879-5459

**WECOD**  
241 2e Avenue  
877-3330

**SIMONEAU CHARPENTIER POULIN SARRAZIN & ASSOCIES**

Associés  
André Charpentier C.A.  
Yves Gauthier C.A.  
Real Desrosiers C.A.  
Michel Poulin C.A.  
Jacques Simoneau C.A.

Conseiller  
Hector Simoneau C.A.

Sherbrooke 563-7666  
Coaticook 849-6323  
Richmond 826-5559  
Windsor 845-7584  
Magog 843-9336

**CLOUTIER et ARSENAULT**  
Comptables agréés  
2021 ouest, rue King  
Suite 200, Sherbrooke, J1J 2E6  
(819) 564-0384  
Louise Cloutier-Laliberté, c.a.  
Jean-Claude Arsenault, c.a.

**DENNIS GLEZOS**  
Comptable agréé  
39, rue Cookshire  
Sawyerville JOB 3A0  
Tél.: 889-3133

**LORANGER, ROUILLARD**  
Comptables agréés  
Leon Loranger C.A.  
Clement Rouillard C.A.  
1084 King ouest, Suite 2  
Sherbrooke  
Que J1H 1S2  
Tél. (819) 569-9135

**THETFORD MINES**  
**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIES**  
Comptables agréés  
131, rue Notre-Dame sud  
Thetford Mines  
Tél.: (418) 338-3555

**THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUE C.A.**  
Comptables agréés  
257 sud Notre-Dame  
Tél. 335-7511 109580

**SHERBROOKE**  
Mélissette Benoit  
Boulevard  
Rondeau & Associés

#### COMPTABLES AGREES

2727 rue King ouest, Sherbrooke  
Québec J1L 1C2 (819) 564-1757  
Associés résidents  
Gilles Boudry C.A.  
Guy Cloutier C.A.  
Jean Daignault C.A.  
Lucien Dorion C.A.  
Roch Gauthier C.A.  
Rosario Grenier C.A.  
Robert Morin C.A.  
Richard Guillemin C.A.  
Pierre Robert C.A.  
René Rodrigue C.A.  
Claude Savary C.A.  
Conseillers  
Joseph Bessette C.A.  
Léon-Marc Tangy C.A.  
Géo-Henri Leblanc C.A.

**MONTREAL, QUEBEC**  
SHERBROOKE, RIMOUSKI  
SEPT-ILES, MONTMAGNY  
SAINT-JEROME

STE AGATHE DES MONTS  
MAGOG, PORT CARTIER  
TROIS-PISTOLES, RICHMOND  
DRUMMONDVILLE

Représentation nationale et internationale

**Samson Belair**

comptables agréés  
Associés

Marcel R. Savard C.A.  
Guy Savard C.A.  
Patrick Cloutier C.A.  
Denis Berger C.A.  
Jacques Label C.A.  
Claude O. Lecomte C.A.  
Patrick Smead C.A.  
Jean-Pierre Smead C.A.  
Christiane Dubois C.A.

**Sherbrooke**  
32 Wellington nord  
(819) 563-8663

**Granby**  
328 Principale  
(514) 375-3200

**Coaticook**  
79 Court  
(819) 849-4545

**Magog**  
2 Principale est  
(819) 847-0772

Quebec Montreal Ottawa Laval Rimouski Trois-Rivières Saint-Hyacinthe Sept-Îles Amos Gaspé Matane Gatineau Toronto Calgary Vancouver Edmonton Kitchener Milton

Affiliation internationale  
Membre, Chartered Accountants & Co. Bureau dans la plupart des pays

**DOYON & VAILLEUX**  
Comptables agréés  
Léo E. Doyon C.A.  
Roger Veilleux C.A.

100, King est, Sherbrooke  
Suite 201, J1G 1A4  
Tél. (819) 569-9176

**Jean Ross, c.a.**  
Comptable agréé

1525, King est  
Sherbrooke J1G 1E8  
Bureau: 563-3832  
Résidence: 569-1675

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**Bankue fédérale de développement**

**Federal Business Development Bank**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**

**JACQUES GREGOIRE Inc.**  
Entrepreneur Electricien  
41, Kennedy nord, Sherbrooke, J1E 2E5  
563-4364  
**SYSTEME DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE MURAL**  
• contrôle par thermostat dans chaque pièce  
• propre  
• prix accessible  
**SUBVENTION FEDERALE \$800.00 (possible)**  
**CHROMALOX**  
Estimation gratuite.

**Risques limités potentiel illimité!**  
Aujourd'hui, près de 200 magasins dépanneurs Provi-Soir sont en opération au Québec. Plus de 60% sont jumelés à un poste d'essence libre-service. Pourquoi ne pas venir vous joindre au rang de ces marchands dynamiques? Les avantages sont nombreux! Entre autres:  
• Stages de formation et programmes de perfectionnement  
• Conseils et supervision par une solide équipe d'experts  
• Emplacement stratégique permettant une rentabilité élevée  
• Programme de mise en marche des mieux élaborés  
Avec un investissement d'environ 50,000\$ devenez vous aussi un marchand Provi-Soir dynamique et prospère. Pour plus d'information communiquez avec nous à frais virés. Présentez-vous disponible:  
**Magasin dépanneur**  
Jumelé à un libre service, déjà en opération et situé au 1675, rue Belvédère, Sherbrooke. Communiquez avec Madame Hélène Leblanc au 1-800-361-0787  
**provi-soir**

**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**  
**BFD**  
Entre nous, votre entreprise est notre raison d'être, voilà pourquoi nous avons conçu une foule de services efficaces et particulièrement appropriés à la PME.  
La BFD, c'est pour vous. Renseignez-vous.  
**Besoin de financement?**  
• Prêts à terme accordés pour des périodes allant jusqu'à 20 ans.  
• Vous avez le choix:  
— taux flottant  
— taux fixe pour des périodes de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans  
— combinaison de taux flottant et fixe.  
• Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).  
• Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:  
— versements mensuels  
— versements saisonniers.  
Avec notre Programme de planification financière, nous pouvons vous aider à préparer vos demandes de financement ou nous les présenterons même pour vous; ou nos guides d'auto-planification financière (10 \$ chacun) pourraient vous être d'un grand secours.  
Si vous cherchez de nouveaux capitaux pour votre entreprise  
ou si vous désirez investir dans la PME, notre service de liaison financière pourrait être tout indiqué.  
**Besoin de conseils?**  
La BFD est la source la plus complète de gestion-conseil, de formation et d'information pour les PME canadiennes.  
Nous offrons un vaste choix de séminaires de gestion, d'ateliers et de cliniques.  
Notre Service d'information à la petite entreprise renseigne gratuitement les gens d'affaires sur les programmes d'aide gouvernementaux.  
Vous pouvez compter également sur CASE (Consultation au service des entreprises) pour des conseils en gestion pratiques et abordables. Il n'en tient qu'à vous d'en profiter au maximum.  
**Nous investissons**  
Les Services de placement bancaires de la BFD couvrent les secteurs suivants: syndication totale ou partielle à des tiers, souscription à forfait, participation en consortium, participation au capital-actions, fusions et acquisitions.  
**Appelez-nous dès aujourd'hui:**  
(819) 565-4740  
2532, rue King ouest  
Sherbrooke, Qué. J1J 2E8  
The Bank offers its services in both official languages.  
**ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE**  
**Bankue fédérale de développement**  
**Federal Business Development Bank**  
Canada

**LE PRÊT AUTO NEUVE DU TRUST ROYAL**  
Appellez-nous ou venez nous voir à la succursale  
**13.9%\***  
\*TAUX SOUS RESERVE DE CONFIRMATION Assurance-vie comprise  
**Edifice Trust Royal**  
25 nord, rue Wellington  
Sherbrooke, Québec, J1H 5B3  
(819) 569-9371  
**TRUST ROYAL**  
Services financiers

**Vous cherchez fortune?**  
La solution: les certificats de dépôt garantis à 12% pour 1 an de l'Entraide économique!  
Vos dollars valent vite de l'or avec nos certificats de dépôt garantis à 12% pour 1 an! Appelez-nous pour profiter de ce taux avantageux et demandez que l'on vous explique le programme S.A.G.E. qui vous tient constamment au courant des meilleures possibilités de placement en certificats de dépôt garantis.  
Les certificats de dépôt sont des titres garantis selon la Loi sur l'assurance-dépôts jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par déposant.  
— Intérêts versés annuellement  
— Taux sujet à changement  
**SOCIETE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE SHERBROOKE**  
2727, King ouest, Suite 100  
Sherbrooke, QC  
(819) 566-6212  
**Notre façon de nous aider**

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Le Centre Local des Services Communautaires Maria Thibault de Lac-Mégantic désire combler le poste de

## DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Type d'établissement: Centre Local des Services Communautaires en implantation, situé dans une région où quatre C.L.S.C. sont en fonction et deux en implantation.

Lieu de travail: Lac-Mégantic.

Fonctions: Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la Loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et par le ministère des Affaires sociales.

Il doit notamment:

- assurer la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration et du Comité administratif;
- préparer et soumettre pour approbation du Conseil d'administration le plan d'organisation et l'établissement;
- préparer le budget de l'établissement, le soumettre pour approbation au Conseil d'administration et voir à son exécution conformément aux approbations et autorisations obtenues;
- sélectionner et engager les membres du personnel, y compris les cadres autres que supérieurs, et adresser au Conseil d'administration des recommandations sur l'engagement et la nomination du personnel de cadre supérieur;
- détenir un diplôme de premier cycle de préférence en administration ou en sciences humaines;
- posséder une expérience de trois ans dans une fonction de gestion de cadres de préférence dans le réseau des affaires sociales.

Traitement: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Date limite d'inscription:

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 octobre 1984, à 17 heures, à l'adresse suivante:

Centre Local des Services Communautaires Maria Thibault,  
A/S Madame Jeanne Bédard, présidente,  
2981 rue Agnès,  
Lac-Mégantic, Qué. G6B 1K8

109786

Demandons

## Vendeurs-distributeurs

déjà établis.

Sherbrooke et Cantons de l'Est.

Si vous vendez et distribuez des produits aux marchands suivants: dépanneurs, marchés d'alimentation (épicerie) nous avons un produit exclusif que vous pouvez ajouter à votre ligne et offrir à votre clientèle.

Revenu additionnel facile de \$300.00 et plus par semaine.

Pour informations:

(819) 537-4347

N-4722

## AGENCE DE VOYAGE DE MAGOG

recherche

## UN (UNE) DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE BUREAU

- Exigences
- bilingue
  - 3 ans d'expérience dans le domaine des voyages
  - expérience de groupe serait un atout.

Salaire: selon expérience

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASIER 66  
La Tribune  
1950, rue Roy  
Sherbrooke  
J1K 2X8

110148



Centre de services de réadaptation pour personnes handicapées mentalement dont les points de services sont répartis sur les territoires des M.R.C. Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi et Memphrémagog.

Organisme hautement décentralisé qui est à la recherche d'une personne pour assumer la

## DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Cette direction comprend la responsabilité des programmes de budgétisation et contrôle financier, d'informatique, de main-d'œuvre, de relations de travail, et des programmes de support qui incluent le transport, l'alimentation, l'approvisionnement, l'entretien des installations et pertinemment d'un programme de rénovations majeures.

Ouvrant au sein d'une équipe multidisciplinaire, la personne responsable de cette direction devra également assumer le support de mise-à-jour pour les gestionnaires de premier et second niveau dans le cadre de la politique de contrôle opérationnel interne.

La personne intéressée doit posséder une solide formation académique dans les sciences de l'administration, au moins 5 années d'expérience dans un poste de gestion, et doit pouvoir communiquer en français et en anglais.

Ce poste offre un salaire fort avantageux. Faites parvenir vos candidatures avant le 17 octobre 1984 à:

Concours D.S.A.  
LE CENTRE BUTTERS INC.  
a / s de Madame Paulette Lessard  
Chemin du Lac  
Austin, (Québec) J0B 1B0

110130

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

Voir autres annonces  
Carrières & Professions  
en page C-8

## Photographe

Commercial et publicitaire  
Expérience 3 ans minimum  
dans studio commercial.  
Grands formats  
Laboratoire un atout.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Photographe  
C.P. 798 Victoriaville  
G6P 7W7

110127

## SECRÉTAIRE

Une compagnie renommée dans le domaine de la sécurité recherche une secrétaire à temps partiel pour environ 20 heures par semaine.

Le ou la candidat(e) devra être bilingue et posséder une bonne expérience en dactylographie et tenue de livres.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à

C.P. 65,  
Sherbrooke, Qué.  
J1H 5H5

110139

## SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE

## REPRESENTANT / E ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société Mutuelle d'Assurance contre l'incendie de Compton-Sherbrooke est à la recherche d'un/une représentant/e dans le domaine de la vente.

La tâche sera de visiter, solliciter, inspecter et évaluer les risques d'assurance pouvant être souscrits.

Le/la candidat/e devra être disponible, avoir une facilité à communiquer ses idées et inspirer confiance à son entourage.

Des connaissances de base en assurance I.A.R.D. seraient nécessaires.

De bonnes références seraient un atout important pour l'obtention d'un poste.

Le type de rémunération sera discuté lors de l'entrevue.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 17 octobre 1984 à:

S.M.A.I. Compton-Sherbrooke  
POSTE: REPRESENTANT  
1945, Belvédère sud  
Sherbrooke, Qué.  
J1H 5Y3

110095

Province de Québec

## Municipalité du Village de Compton

Ouverture de poste

## Secrétaire-trésorier

La municipalité du village de Compton requiert les services d'un secrétaire-trésorier.

Le candidat recherché doit avoir de l'expérience en administration, comptabilité et dactylographie.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, avant 16h, le 19 octobre 1984.

Village de Compton  
André Gagnon, sec.-trés.  
C.P. 120  
Compton, Qué.  
J0B 1L0

110138-6 oct.



la coisse  
d'établissement  
de l'estrie courtier  
566-1144



## Recherche

## AGENTS IMMOBILIERS

de préférence avec expérience, pour Sherbrooke et la région.

Nous offrons de bonnes conditions de travail.

Pour entrevue confidentielle, communiquer avec

MARCELLIN POMERLEAU,  
responsable du service,  
du lun. au ven.

566-1144

108769

la coisse  
d'établissement

Chez nous C'est bien différent



Province de Québec  
Municipalité du Village de Deauville  
requiert les services d'une personne au poste:

## INSPECTEUR MUNICIPAL

Relevant du Conseil Municipal, le (la) titulaire du poste d'inspecteur municipal est responsable de la coordination des activités découlant de ce poste. Parmi ces dernières, il (elle) a la responsabilité de diriger les autres employés de la Municipalité ainsi que toutes les tâches, à lui, confiées par le Code Municipal.

Afin d'assumer avec compétence son rôle d'inspecteur municipal, la personne recherchée devrait être un technicien en génie civil ou avoir des connaissances générales appuyées par un cours approprié, être âgé de 25 à 35 ans, démontrer une forte capacité à diriger des groupes de travail et à implanter des systèmes de gestion conformes aux normes reconnues.

Le salaire et les avantages sociaux reliés à la fonction seront négociables avec le Conseil Municipal.

Les personnes qualifiées devront soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 22 octobre 1984 à 17h00.

Au: SECRÉTAIRE-TRESORIER  
J. EMILE LANGELIER  
HOTEL DE VILLE DE DEAUVILLE  
7894 BOUL. BOURQUE C.P. 60  
DEAUVILLE, QUEBEC  
J0B 1N0

110132-6-13 oct.



La compagnie DONOHUE NORMICK INC. qui se spécialise dans la fabrication de papier journal à Amos, est à la recherche d'un

## Ingénieur de projets mécaniques

Fonctions

Sous l'autorité du surintendant de l'ingénierie, le titulaire devra prendre en charge tous les projets d'ingénierie qui lui seront assignés depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

Il assistera les départements d'opération et d'entretien dans la solution de problèmes relatifs à l'ingénierie.

Qualifications

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie mécanique et être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec. Il devra posséder 2 ou 3 années d'expérience de préférence dans une usine de pâtes et papiers.

Lieu de travail

Papeterie localisée à Amos

Conditions de travail

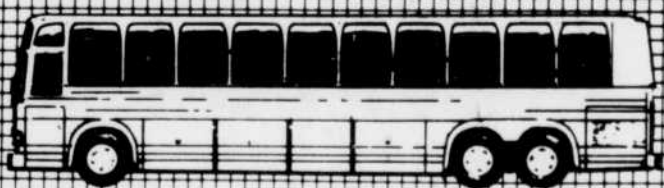
La compagnie offre une rémunération compétitive à laquelle s'ajoute un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

YVES LANOUE  
Directeur-adjoint au personnel  
DONOHUE NORMICK INC.  
Case postale 939  
Route 395 ouest  
Amos (Québec)  
J9T 3A6

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.

Ref. 84.037



Une entreprise dynamique et en pleine expansion recherche:

## ADJOINT AU GÉRANT D'INFORMATIQUE

Sous la responsabilité du gérant informatique, le candidat aura à élaborer la cédule de production de certains travaux informatisés, participer à l'élaboration de certains programmes et au développement de certains systèmes. A l'occasion, il aura à superviser du personnel syndiqué.

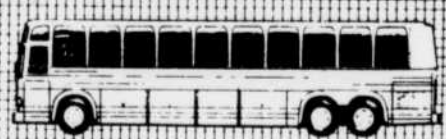
Le candidat choisi aura une formation académique en informatique, une expérience de trois (3) à quatre (4) années dans le domaine manufacturier, bilingue et de préférence une année d'expérience en supervision de personnel. La connaissance de l'équipement NCR, du COBOL, et du système d'exploitation IRX seront des atouts.

Si vous êtes prêt à relever un défi intéressant et si vous cherchez une occasion exceptionnelle de vous joindre à une équipe dynamique, vous êtes prié de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Denise Morissette  
Agent de personnel

PREVOST CAR INC.  
Manufacturier d'autocars  
Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0  
(418) 883-3391

PREVOST



Une entreprise dynamique et en pleine expansion recherche un:

## ACHETEUR

Sous la supervision du gérant des achats, le titulaire de ce poste aura comme tâche de négocier des prix et des conditions de livraison auprès des fournisseurs.

Le candidat recherché possède un DEC en techniques administratives (approvisionnement) ainsi qu'une expérience pertinente de deux (2) à trois (3) années, tout en étant parfaitement bilingue.

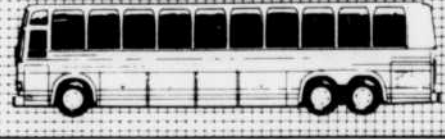
Rémunération: Selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Denise Morissette  
Agent de personnel

PREVOST CAR INC.  
Manufacturier d'autocars  
Ste-Claire, Québec G0R 2V0  
(418) 883-3391

PREVOST



Une entreprise dynamique et en pleine expansion recherche:

## TECHNICIENS EN MÉTHODES

Sous la supervision du gérant des méthodes, ces techniciens doivent analyser et développer de meilleures méthodes de travail et établir les standards de temps correspondant.

Les candidats possèdent un DEC en fabrication mécanique, un minimum de quatre (4) années d'expérience en méthodes de travail et une bonne connaissance de l'industrie de production. Équivalence sera accordée pour un degré universitaire.

Rémunération: Selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Denise Morissette  
Agent de personnel

PREVOST CAR INC.  
Manufacturier d'autocars  
Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0  
(418) 883-3391

PREVOST

## La visite du Pape

## Réponse au-delà de toutes les espérances

par Lia Lévesque

LORETTEVILLE (PC) — La réponse des fidèles à la venue du pape Jean-Paul II au pays a dépassé toutes les espérances. On ignore encore si ce mouvement s'est soldé par une recrudescence

de la fréquentation des églises, mais les évêques québécois se disent assurés que la foi de tous aura été avivée.

L'Assemblée des évêques a terminé vendredi sa rencontre bi-annuelle au Centre du

renouveau chrétien des Ursulines à Loretteville, en banlieue de Québec. A l'issue de la réunion, Mgr Louis-Albert Vachon, président de l'assemblée et archevêque de Québec, a tenu à rendre public le bilan que les évêques ont tracé de la visite de

Jean-Paul II au Canada.

Mgr Vachon s'est dit comblé de l'accueil qu'a reçu le Saint-Père au pays. Tous les évêques ont émis des commentaires fort élogieux et ont souligné l'apport inestimable des foules, des bénévoles et de tous ceux qui ont accueilli le pape.

Selon Mgr Vachon, un mouvement de masse sans précédent s'est transmis de ville en ville, au passage de Sa Sainteté. "Nous avons

réappris à célébrer notre foi et à la célébrer communautairement."

Il est trop tôt, affirme-t-il, pour préciser si la réponse des foules s'est concrétisée par un accroissement de la fréquentation des églises mais, chose certaine, elle a certainement avivé la foi des fidèles.

## Une braise

Cette foi est devenue, selon Mgr Vachon, "une chose qu'on croyait éteinte mais

qui était plutôt en veilleuse; une braise incandescente qui est devenue flamme".

Il soutient même que s'il s'avérait que la venue du représentant de Dieu n'avait pas accru la fréquentation des églises, elle se manifesterait au moins par "une pratique plus ouverte aux autres".

Les évêques lancent donc un message aux fidèles afin qu'ils perpétuent l'impact extraordinaire de la visite du Saint-Père.

Mgr Vachon admet qu'aucun moyen précis dans ce sens n'a été arrêté par les évêques, au cours de leurs délibérations de la semaine. Ils tiennent à laisser les chrétiens s'approprier le discours du pape et à le laisser transparaître dans leur vie quotidienne, dans leurs actions envers autrui.

L'archevêque de Québec invite la communauté à les aider à trouver le meilleur moyen de faire "que

l'élan qui nous enveloppe se maintienne". Ainsi, dans plusieurs diocèses, les fidèles seront appelés à donner leur opinion lors de rencontres pastorales. Certains ont déjà com-

mencé un "dossier d'animation" pour que les jeunes en particulier donnent suite au discours que le pape leur a adressé, lors de son passage au stade olympique.

## La générosité des fidèles pour combler le déficit

— Mgr Louis-Albert Vachon

LORETTEVILLE (PC) — La visite du pape au Canada se soldera certainement par un déficit. Les évêques québécois se disent cependant assurés que les fidèles, comblés par la venue du Saint-Père, se montreront généreux. Vendredi en confé-

rence de presse, le président de l'Assemblée des évêques Mgr Louis-Albert Vachon a admis que la venue du pape Jean-Paul II entraînera un déficit. On n'en connaît cependant pas l'ampleur, les comptes n'étant pas encore terminés.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres annonces Carrières & Professions en page C-7

**AUTO CARREFOUR SHERBROOKE INC.**  
1000, King est. Sherbrooke, Qué., 563-3757  
demande un  
**MECANICIEN CLASSE "B"**,  
spécialité Renault.  
Pour de plus amples informations,  
563-3757, demandez Gilles.

## Electricien classe C

Communiquez avec:

**Magotteaux Canada**  
610, Champlain,  
Magog, Qué.  
843-0443

demandez le directeur du personnel.

## ACHETEUR

Acheteur de grumes et sciages de feuillus (bois dur)

Conditions: bilingue (anglais et français)  
connaissance de la grume dans les diverses essences de feuillus telles que: chêne rouge et blanc, cerisier, frêne, érable, etc.  
connaissance dans les sciages des mêmes essences  
connaissance dans les sources d'approvisionnement  
ambitieux et dynamique, pouvant voyager à l'occasion  
ayant le souci du détail, de l'efficacité et du coût de revient  
ayant la facilité à communiquer et à travailler en équipe.

Salaire intéressant en fonction de l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**CASIER 74, La Tribune**  
1950, rue Roy  
Sherbrooke, Qué. J1K 2X8

110077

**CENTRE HOSPITALIER LAC MEGANTIC**  
recherche:  
**INFIRMIERS / INFIRMIERES AUXILIAIRES**  
(avec expérience)

Doit détenir diplôme infirmier/infirmière auxiliaire reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Service du Personnel**  
Centre Hospitalier Lac Mégantic  
3589 rue Laval  
Lac Mégantic, P. Qué.  
G8B 1A5  
Tél.: 819-583-0330

47226

## CHUS

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

## RESPONSABLE DES BENEVOLES

L'Association des auxiliaires du C.H.U.S. est à la recherche d'une personne d'expérience, capable de prendre en charge l'équipe des bénévoles.

## Responsabilités

Sous l'autorité du Directeur des Soins infirmiers, le / la responsable fait le recrutement, la sélection, l'accueil et l'affectation des bénévoles selon les besoins du Centre, met en place les programmes appropriés, en contrôle le fonctionnement et assume les responsabilités administratives qui y sont reliées.

## Qualifications

L'expérience du bénévolat est essentielle en plus d'un D.E.C. en Relations humaines ou en Sciences infirmières.

## Conditions de travail

La rémunération est déterminée selon les qualifications du / de la titulaire dont le contrat de travail d'un an sera renouvelable par la suite.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1984 à l'adresse suivante:

**Les Auxiliaires du C.H.U.S.**  
A / S de Madame Lise Lamarche, présidente  
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke  
SHERBROOKE, (Québec) J1H 5N4

110126-6-10 oct.

Partout  
l'on retrouve  
de l'huile  
à chauffage...

Offrir le maximum de qualité et de service à un prix compétitif, voilà notre but!

Notre compagnie, une tradition familiale de près d'un demi-siècle, est entièrement d'intérêt local et indépendante. Elle n'a donc aucun lien avec les multinationales.

Nous regroupons des employés totalisant 130 années d'expérience dans le domaine du chauffage et qui sont heureux de vous faire profiter de leur vaste expérience.

Un système informatisé des plus modernes est mis à votre disposition vous assurant une livraison automatique ainsi qu'une facturation précise.

Nos plans de protection sur fournaise et chauffe-eau vous garantissent un hiver sans problème, ni mauvaise surprise.

Un mode de paiement budgétaire sans frais d'intérêt vous est offert.

Chez nous il y a

Les PÉTROLES D.KIROUAC INC.



184 wellington sud  
569-2563

## POUR VOUS...

GIVENCHY CHEZ EATON

Gentleman de Givenchy  
une fragrance distinctive  
pour l'homme qui se distingue

Notes boisées et épicées dont de Gentleman une fragrance originale. Dans la plus grande tradition Givenchy... Une tradition que de nombreux hommes ont épousée et adoptée. Voyez toute la collection chez Eaton aujourd'hui!

1. Eau de toilette en atomiseur, 50 mL. 25.00 ch.
2. Eau de toilette, 109 mL. 32.00 ch.
3. Shampoing, 180 mL. 15.00 ch.
4. Savonnette, 100 g. 15.00 ch.
5. Mousse de bain ou de douche, 150 mL. 25.00 ch.
6. Lotion après-rasage, 109 mL. 27.00 ch.
7. Eau de toilette en atomiseur, 28 mL. 17.50 ch.

Non représentés:

- 7A. Désodorisant en bâton, 75 g. 17.50 ch.
- 7B. Talc, 150 g. 15.00 ch.



## Offre-prime spéciale exclusive à Eaton!

A l'achat de tout produit Gentleman de Givenchy, vous recevrez, sans frais supplémentaires, la trousse de voyage Gentleman (valeur de 20.00). La trousse comprend: eau de toilette, 30 mL; savonnette, 35 g; après-rasage, 30 mL.

Une seule prime par client. Cette offre est en vigueur jusqu'au samedi 27 octobre.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon 216.  
Venez ou téléphonez: 563-9555

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

109959

## DEVENEZ L'HEUREUX PROPRIÉTAIRE D'UN BATIMENT BUTLER



Oui, nous pouvons toujours installer un bâtiment isolé Butler de 80' x 125' x 14' sur vos fondations pour

\$695

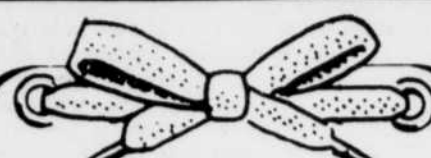
le pied carré  
Fondations disponibles en sus  
(Région de Sherbrooke)

**BUTLER**

CONSTRUCTIONS  
ARMAND JEANSON INC.

569-2424

109410x



## CHAUSSURES D'AJUSTEMENTS

faits sur mesures  
ET SOULIERS ORTHOPÉDIQUES

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.



## POUR PIEDS SENSIBLES - PIEDS PLATS ORTEILS MARTEAUX

- Supports d'arche de pieds
- Barres métatarsiennes
- Tampons pour oignons et cors
- Supports de correction

Demandez rendez-vous

Nous remplissons les ordonnances.  
Permis de laboratoire du Québec

Service Orthopédique Sherbrooke  
**FERNAND GROLEAU**

604, rue King est. Sherbrooke  
566-5551

107863



# Lancement parfait: Garneau dans l'espace

CAPE CANAVERAL, Floride (PC) — Le séjour du premier Canadien dans l'espace a débuté vendredi matin par un spectaculaire lancement qui a suscité l'admiration, l'envie et même un sentiment de patriotisme au sein de la famille de Marc Garneau et parmi les nombreux autres observateurs terrestres.

La participation canadienne à cette mis-

sion spatiale de huit jours a été à nouveau mise en évidence environ huit heures plus tard, lorsque le bras manipulateur canadien a été utilisé pour ré- médier à un problème qui empêchait les sept membres d'équipage de débiter leur première expérience importante.

M. Garneau, un commandant de la marine âgé de 35 ans, a été

choisi parmi 4,000 candidats canadiens qui voulaient prendre part à cette mission. La caméra a transmis au Centre spatial Kennedy des images de M. Garneau souriant, alors qu'il s'habitue à ses premiers instants en état d'apesanteur.

Environ huit heures après le départ, l'équipage a éprouvé des difficultés à effectuer le lancement d'un satel-

lite de recherche sur le climat, à l'aide du bras spatial.

Les astronautes ont raté leur première chance de larguer le satellite parce qu'ils ont été incapables de déployer immédiatement les panneaux solaires assurant l'alimentation en électricité des instruments de l'appareil de 2,5 tonnes.

L'astronaute responsable de ce travail, Sally Ride, a réussi par la suite à ouvrir les panneaux en se servant du bras manipulateur, après que le soleil eut fait fondre la glace qui en bloquait les charnières.

Les autorités ont indiqué que le satellite serait lancé avec plus de trois heures de retard.

Ce satellite permettra aux scientifiques de mieux comprendre et de prédire les changements de climats et de températures. Il calculera la quantité d'énergie que la Terre reçoit du soleil et combien elle en irradie dans l'espace. L'équilibre est essentiel dans cet échange d'énergie, car autrement notre planète se refroidirait ou se réchaufferait graduellement.

L'astronaute Garneau a été chargé d'enregistrer le lancement sur bande vidéo, en fonction de quatre points de repère situés en-dessous des panneaux solaires et de six autres localisés à la base, une opération destinée à créer sur Terre un système canadien de vision dans l'espace.

L'épouse de M. Garneau, Jacqueline, a déclaré aux journalistes qu'elle avait été soulagée à la suite du départ de la navette Challenger, à 7h03 vendredi matin.

"C'est la chose la plus passionnante que j'aie vue", a-t-elle indiqué, complètement épuisée émotionnellement.

Deux hommes auraient aimé prendre la place de Marc Garneau: M. Brian Mulroney et M. Bob Thirsk, l'astronaute qui aurait remplacé M. Garneau, s'il était tombé malade.

"J'étais envieux, a déclaré M. Mulroney aux journalistes à Ottawa. C'est une chose merveilleuse et je me souviens exactement où j'étais lors du premier atterrissage sur la lune. Je peux encore me rappeler le plaisir que j'en ai retiré".

## Satellite largué malgré quelques difficultés

par Hervé Guilbault

HOUSTON, Texas (AFP) — Douze heures après leur départ vendredi du Cap Canaveral, les sept astronautes de Challenger avaient en dépit d'une petite alerte - déjà rempli la première partie de leur mission: le déploiement du satellite ERBS.

Cette opération aurait normalement dû avoir lieu 8 heures et 30 minutes après le lancement, mais les deux panneaux solaires de l'ERBS - destinés à fournir de l'énergie électrique aux instruments du satellite - ont obstinément refusé de s'ouvrir.

Sally Ride, l'une des deux femmes de l'équipage, a tenté de secouer le satellite, qui se trouvait à l'extérieur de la soute, fixé au bout du bras robot (RMS), mais en vain. La NASA a alors décidé de reporter le largage, prévu à l'origine pour 15h30 HAE, et de manoeuvrer la navette de façon à exposer l'ERBS (Earth Radiation Budget Satellite) aux rayons du soleil pour réchauffer ses articulations, probablement grippées par le froid.

Cette opération a été efficace car le premier panneau, puis le deuxième, ont finalement accepté de se déployer. On voulait juste ajouter un peu de suspense, a plaisanté Sally Ride dans une communication

avec le Centre de contrôle de Houston (Texas).

Nouvelle petite inquiétude quelques minutes plus tard, le Centre spatial Goddard (dans la banlieue de Washington) ayant signalé qu'une des antennes de l'ERBS ne fonctionnait pas très bien.

Après de nouveaux tests, cependant, la situation redevenait normale et le largage était effectué à 18h20 HAE, alors que Challenger décrivait sa 8ème révolution sur un total de 132 prévues d'ici à son retour sur Terre, le samedi 13 octobre à 12h25 HAE au Cap Canaveral (Floride).

Les quatre petits moteurs de manoeuvre de l'ERBS devaient ensuite être allumés vers 06h00 HAE samedi pour propulser en une quinzaine d'heures le satellite sur son orbite de travail, à quelque 430 km d'altitude.

Samedi, deuxième jour d'une mission qui en comptera normalement un peu plus de huit, les astronautes de Challenger commenceront les expériences mises au point par le Conseil national de la recherche (CNR) du Canada et les premiers transferts de carburant (hydrazine) d'un réservoir à un autre, commandés à partir de la cabine.

UN TOIT PLAT QUI COULE...  
ce n'est plus un problème avec

CHARPENTES  
D'ACIER  
MODULAIRES  
RT. INC.

Division de



- ☐ DURABILITÉ
- ☐ FABRICATION À SHERBROOKE
- ☐ POUR TOUS GENRES DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES, DOMICILIAIRES, REMISES, GARAGES, ETC...
- ☐ DIFFÉRENTES GRANDEURS

2540, RUE ROY, SHERBROOKE

109224

567-0945



P.S. MEILLEUR MARCHÉ QUE LE BOIS

# JOUR DE SOLDDES

Le lundi 8 octobre  
Jour d'action de grâce  
Eaton ouvre ses portes  
aux heures habituelles!

Profitez de ce jour de congé pour venir découvrir les nombreuses réductions offertes.

**25% à 50% de rabais**

sur une foule d'articles sélectionnés à tous les étages de tous nos magasins, comprenant surplus de stock et marchandise déjà réduite. Voici également une chance exceptionnelle de commencer vos

emplettes des fêtes. La marchandise à solder sera identifiée par des étiquettes à point rose. Ayez l'œil bien ouvert! Il ne faut pas rater ça! C'est **jour de soldes**, lundi à tous les magasins Eaton. **Achats en personne seulement.**

Voici un aperçu de nos rabais:

Accessoires-mode  
Sacs à main  
Bagages  
Bijoux  
Lingerie

Vêtements pour femmes  
Robes  
Jupes  
Blouses  
Tenues sport

Vêtements pour hommes  
Chemises  
Cravates  
Chaussettes  
Pantalons habillés  
Pantalons sport  
Tenues d'extérieur  
Chaussures

Vêtements pour enfants  
Jeans  
Chemises  
Pantalons  
Ensembles  
Robes

Bricolage et loisirs  
Jouets  
Livres  
Articles de sport  
Quincaillerie

Ameublement-décor  
Rideaux  
Literie  
Mobilier de cuisine  
Canapés-lits  
Cadres pour photos  
Linge de maison  
Accessoires de cuisine

## PROMOTION D'AUTOMNE 1984 SICO



D'autres produits d'intérieur sont présentement en vente à des prix fort avantageux. Demandez-les à votre marchand SICO.

19,99\$

ou moins les 4 litres

16,99\$

ou moins les 4 litres

21,99\$

ou moins les 4 litres

Se termine le 31 octobre 1984. Teintage sans frais dans un choix de plus de 250 tons pastel.

|                                                                                   |                                                                                                  |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CENTRE DE RÉNOVATION ROULEAU</b><br>45 Craig sud, Cookshire<br><b>875-3333</b> | <b>LUMBERLAND</b><br>235 Galt est, Sherbrooke<br><b>569-3694</b>                                 | <b>DÉCORATION MAGOG</b><br>224 Principale O., Magog<br><b>843-1316</b>            |
| <b>LUMBERLAND R.R. 3</b><br>Cookcook<br><b>849-2761</b>                           | <b>LUMBERLAND</b><br>5711, boul. Bourque, Rock Forest<br><b>563-0220</b>                         | <b>FERRONNERIE IDÉALE</b><br>533 King est, Sherbrooke<br><b>567-7212</b>          |
| <b>OSCAR PAGE</b><br>82 Grondin est, East Angus<br><b>832-4944</b>                | <b>MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LÉTOURNEAU</b><br>4855, Rte 143 sud, Lennoxville<br><b>566-5633</b> | <b>QUINCAILLERIE MI-VALLON</b><br>Boul. Mi-Vallon, Rock Forest<br><b>564-2416</b> |
| <b>DÉCORATION KING</b><br>1303 King O., Sherbrooke<br><b>567-9884</b>             | <b>MATÉRIAUX R. et R.</b><br>St-François-Xavier de Brompton<br><b>845-2744</b>                   | <b>LUMBERLAND</b><br>460 St-Patrice O., Magog<br><b>843-3346</b>                  |
| <b>SICO</b><br>1947 Belvédère sud, Sherbrooke<br><b>821-2001</b>                  | <b>SICO</b>                                                                                      | <b>SICO</b>                                                                       |

108721

109960



**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX